

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2009

1. CHANTIER « JEUNESSE ET RECONSTRUCTION » ETE 2009.

Le Maire expose aux Conseillers l'existence et les modalités de fonctionnement de l'Association « Jeunesse et Reconstruction » qui organise des chantiers internationaux de jeunes bénévoles dans le domaine de la restauration du patrimoine bâti et de mise en valeur de l'environnement. Le CM autorise le Maire à signer un projet de partenariat avec « Jeunesse et Reconstruction » pour le nettoyage des lavoirs et des croix situés en différents endroits de la commune ; dit que la quote-part financière communale, d'après le budget prévisionnel : 3 500 € sera inscrite au budget 2009.

2. ETABLISSEMENT DE TARIFS DE VENTE DE CERTAINS PRODUITS COMMUNAUX.

Le CM décide des tarifs suivants concernant la vente de certains produits communaux :

- Bois de chauffage provenant d'élagages divers : 15 €/le stère, à enlever sur place ;
- Ancien mobilier : table d'école avec banc intégré, structure bois avec ossature métallique : 30 €/l'unité ;
- Canoës à fond plat : 60 €/l'unité ;
- Différents produits de ferraille : 0.10 €/le kg ;

dit que la recette rentrera dans le budget communal. Ce dernier versera une subvention du montant correspondant au CCAS afin de financer d'éventuelles aides d'urgence.

QUESTIONS DIVERSES

- **Epaves véhicules automobiles :** Dans le souci du respect de notre environnement, toute personne détentrice ou ayant connaissance de la présence de tels véhicules sur le territoire de la commune peut venir en informer les élus. En partenariat avec le Conseil Général, un programme global d'enlèvement sera mis en œuvre.
- **Dissolution de l'Association : Club de Canoë-Kayak.** Après réception du document officiel, le reliquat : 147,53 € sera partagé pour moitié au CCAS et à la Caisse des Ecoles. Le Maire adresse ses remerciements.
- **Demandes d'acquisition de petits terrains communaux par différents particuliers :** elles seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mercredi 4 mars 2009 à la Mairie de MEAULNE à 20 h 30.